

POSER

POUR LA LIBERTÉ

PORTRAITS DE SCIENTIFIQUES EN EXIL

Exposition Itinérante

La restriction de la liberté académique est un signe avant-coureur des démocraties en péril. Des universitaires du monde entier sont menacés, censurés, harcelés, limogés, emprisonnés, torturés, exécutés en raison de leurs recherches ou parce qu'ils expriment leur opinion. Ils sont alors forcés de s'exiler. Pour être libres, mais aussi pour continuer à contribuer à la science. Pour trouver refuge, ils doivent être invités par des collègues. Renouant avec une tradition qui a permis, de tout temps, de préserver des vies et de faire progresser la science, le Programme national d'accueil en urgence des scientifiques en exil (PAUSE) s'engage depuis 2017 aux côtés des universités pour organiser cet accueil en France.

Pendant deux ans, des portraits de scientifiques exilés et de leurs accueillants ont été réalisés. Ce projet résulte de la collaboration entre l'universitaire **Pascale Laborier** et le photographe **Pierre-Jérôme Adjedj**. Il est né de leur dialogue sur la représentation de l'exil scientifique en y associant les personnes photographiées. Pour la prise de vue, ils les invitent à apporter quatre types d'objets symboliques : photos du pays d'origine et du pays d'accueil, objets personnels ou évoquant le domaine de recherche. Par un jeu de transparence, les visages se mêlent aux fragments symboliques pour retracer ces parcours de vie. Ils viennent parfois à disparaître afin de préserver l'anonymat de ces scientifiques menacés.

Certains viennent de régions où la population est déplacée en raison de persécutions, de conflits armés, de violences ou de violations des droits de l'homme, comme en Syrie ou en Irak. Ils sont devenus la cible de régimes autoritaires, comme le sont des artistes, des intellectuels ou des militants, hier, au Chili ou en Uruguay, aujourd'hui, en Turquie, au Burundi ou en Chine. D'autres voient leurs lieux de travail ou leurs maisons détruites, dans le Xinjiang (Chine) ou à Alep (Syrie). Tous dénoncent les violations graves des droits humains par des régimes oppressifs ne tolérant pas la liberté d'opinion, de la République démocratique du Congo au Venezuela.

La France a ratifié en 1971 la Convention de New York dite de Bellagio qui marque le tournant de la mondialisation du statut de réfugié. Si les régimes autoritaires est-européens et sud-européens restent une cause durable de migrations forcées, la France accueille désormais en nombre à cette époque des exilés non-européens fuyant les guerres et les dictatures.

Ce projet aux marges de la recherche scientifique et de l'art résulte de la collaboration entre Pascale Laborier et Pierre-Jérôme Adjedj. Il est né de leur dialogue sur la représentation de l'exil scientifique en y associant les personnes photographiées. Son esquisse a été présentée lors d'un colloque sur cette thématique au Centre Marc Bloch à Berlin en juin 2018 (*Endangered Scholars and Rescue Policies : Recent Research and Future Prospects*, organisé par Catherine Gousseff, Pascale Laborier et Leyla Dakhli).

Pour la séance photographique, les personnes pouvaient apporter quatre éléments ayant une signification biographique : photos du pays d'origine et du pays d'accueil, domaine de recherche, histoire personnelle. Pierre-Jérôme Adjedj a conçu un dispositif avec un miroir permettant de les superposer instantanément à la prise de vue. Il s'agit ainsi de restituer dans le portrait l'histoire de la personne photographiée, de lui redonner symboliquement une place et un visage. Mais aussi de créer des transparences inattendues, surtout quand, dans certains cas, le visage doit, par nécessité, demeurer méconnaissable.

Le premier test grandeur nature a été effectué en décembre 2018 à Berlin avec le concours d'Asli Vatansever. Dix photos ont ensuite été réalisées sur le site de l'université de Nanterre, puis quarante dans une salle aménagée du Collège de France. Parmi ces 21 femmes et 30 hommes, figurent à la fois des scientifiques exilés venus de quatre continents, d'hier et d'aujourd'hui, mais aussi des accueillants engagés dans l'accueil pour (re)former symboliquement, à travers cette somme d'images, la communauté universelle des chercheurs.

Le 2 octobre 2019, les 18 premiers portraits ont été projetés sur un écran à la Gaîté Lyrique (Paris) lors d'une soirée organisée par le Programme national d'aide à l'accueil en urgence des scientifiques en exil (PAUSE), accompagnés par un concert d'Orpheus XXI (<https://orpheus21.eu/>) – formation initiée par Jordi Savall et composée de musiciens en provenance de différents pays du monde réfugiés dans plusieurs pays européens.

En juin 2020, un film (9 minutes) a été réalisé pour annoncer l'exposition à la Cité du design et diffusé à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés (www.science-in-exile.eu). En septembre 2020, Open Society Foundations (OSF) a organisé une campagne de communication Instagram avec huit portraits accompagnés d'une légende décrivant le parcours des chercheuses et chercheurs.

L'exposition à la Cité du design en 2021, ainsi que le présent numéro hors-série d'Hommes & Migrations constituent l'aboutissement de ces deux années de travail, en joignant des mots aux images.

RESTRICA a été initié dans le cadre du projet de recherche Liberté de la recherche pour les académiques en danger et émigrés, financé par l'université Paris Lumières, l'Institut des sciences sociales du politique de l'université Paris Nanterre et, depuis 2019, par OSF et PAUSE et FAMI.

C Le parcours de l'exposition conçue pour la Cité du design comme les textes rassemblés ici sont scandés par 5 cartels (français/anglais), depuis l'histoire du refuge scientifique à la solidarité en actes.

1/ L'histoire du refuge scientifique

La France a ratifié en 1971 la Convention de New York dite de Bellagio qui marque le tournant de la mondialisation du statut de réfugié. Si les régimes autoritaires est- et sud-européens restent une cause durable de migrations forcées, la France accueille désormais en nombre à cette époque des exilés non-européens fuyant les guerres et les dictatures. Parmi eux, des universitaires en provenance d'Amérique latine ou du Vietnam.

L'exposition débute avec le portrait d'un biologiste uruguayen venu en France en 1976 et reparti à Montevideo pour contribuer à la reconstruction de l'université lors du retour de la démocratie. D'autres sont restés et y ont fondé une famille. La fille d'un réfugié chilien fait résonner les bribes de cette mémoire. Les dangers contemporains s'apparentent tristement à ces histoires.

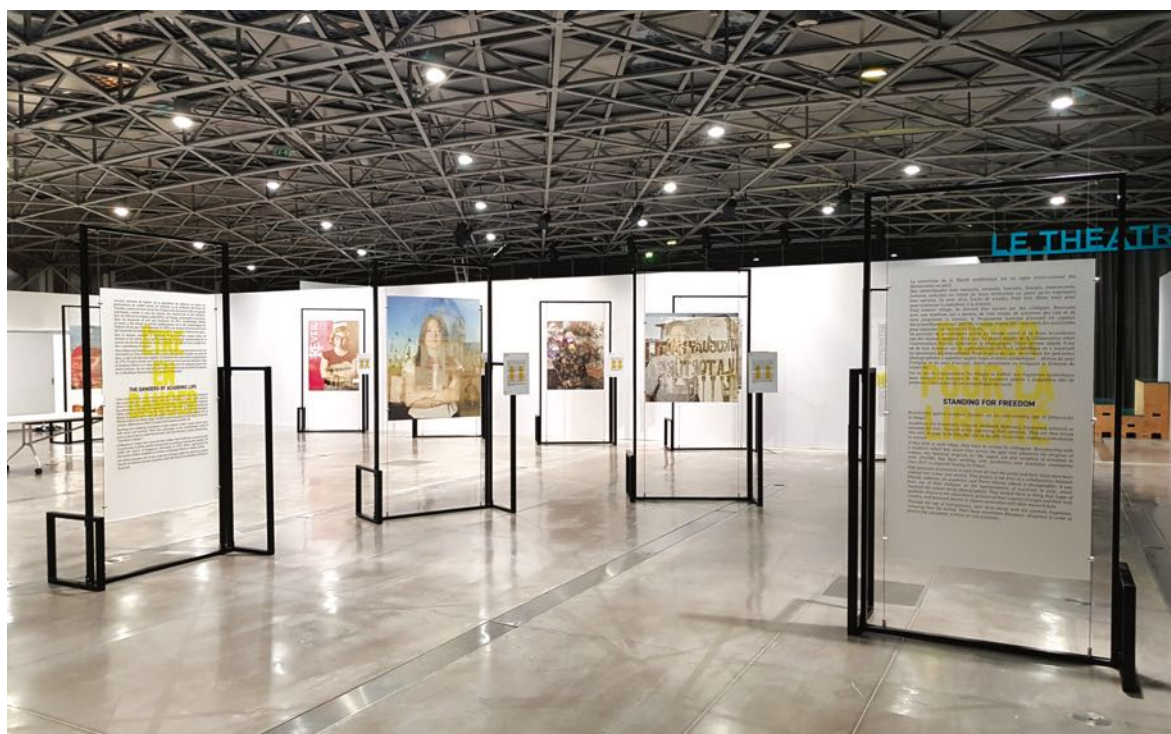
2/ Dangers de la vie universitaire

Certains viennent de régions où la population est déplacée en raison de persécutions, de conflits armés, de violences ou de violations des droits de l'homme, comme en Syrie ou en Irak. D'autres sont devenus la cible de régimes autoritaires, comme le sont des artistes, des intellectuels ou des militants, hier, au Chili ou en Uruguay, aujourd'hui, en Turquie, au Burundi ou en Chine.

Mais ces situations ne sont pas exclusives. En 2015, l'archéologue Khaled al-Assad, a été torturé et exécuté publiquement sur le site archéologique de Palmyre (Syrie) par l'État islamique. En 2020, une attaque terroriste sur le site de l'université de Kaboul (Afghanistan) a tué 35 personnes et blessé 50 autres. Dire et exposer contribue à témoigner de leur histoire unique semée de terreurs et de survie. Alors qu'ils participent au monde transnational de la science, du fait des guerres ou du joug autoritaire, ils sont devenus, malgré eux, des « scientifiques en danger ».

3/ Les savoirs en exil

Après avoir échappé aux dangers dans leur pays, les scientifiques surmontent ensuite les obstacles de la vie universitaire dans le pays du refuge. La temporalité du marché académique ne ressemble pas à celle des autres professions hautement qualifiées. L'entrée dans la carrière académique se fait après l'obtention d'un doctorat, soit entre huit ans et douze ans d'études, et, pour les grades les plus élevés, d'un autre diplôme après le doctorat, un concours ou des années d'enseignement. La reconnaissance des diplômes et la validation des acquis ne sont pas automatiques d'un pays à l'autre. Le ralentissement ou l'arrêt momentané des publications et des activités d'enseignement dévaluent rapidement les curriculums. Permettre à des scientifiques de trouver refuge, c'est aussi leur permettre de maintenir une activité académique.



4/ Dire, voir, témoigner

Un chercheur irakien a tenu un blog, Mosul Eye, sur les exactions de l'État islamique et mis ainsi sa vie en péril. L'effroi se lit encore dans son regard au moment de la photographie. Aujourd'hui entre la France et les États-Unis, il contribue à la reconstruction physique de sa ville, mais aussi à celle du récit de son histoire et de sa diversité détruites par les terroristes. Ils sont nombreux à dire leur volonté de témoigner sur ce qu'ils ont subi et vu dans leur pays.

Leur participation à ce projet s'apparente à un acte de résistance et de solidarité pour leurs collègues retenus dans leur pays. Mais leurs peurs perdurent ici aussi – raison pour laquelle certains ont choisi l'anonymat. L'ambivalence se lit dans le geste de ce chercheur qui protège son visage avec un poing tendu, autant par crainte que pour exprimer le désir de combattre toute forme d'oppression.

5/ La solidarité en actes

Des universitaires français font à leur tour des missions de solidarité en Turquie en assistant aux procès des universitaires pour la Paix, comme cette juriste spécialiste des Droits humains.

Exilés et accueillants, ils se mobilisent, avec des artistes et d'autres citoyens, pour alerter sur le sort de leurs collègues qui n'ont pas pu partir ou qui sont emprisonnés ou encore sur le sort des « prisonniers scientifiques » dans le monde, en particulier en Iran. Par leurs témoignages, ils restent à leurs côtés. Cette exposition participe de cette chaîne de l'engagement qui s'est peu à peu tissée autour d'eux.

L 'exposition «*Poser pour la liberté*» a été conçue par Pascale Laborier, qui en a assuré le commissariat, et construite par la Cité du Design de Saint-Etienne. Elle est transportable dans toute l'Europe (voir conditions techniques p.7). Accueillir l'exposition, c'est offrir la possibilité d'animer le débat sur la question de l'exil scientifique.

Le hors-série de la revue *Hommes et Migrations* consacré à l'exposition contient une quarantaine de portraits et témoignages, ainsi que d'autres textes permettant d'approfondir sur vous sera envoyé sur simple demande. Dans le cadre de l'accueil, nous mettrons à votre disposition des exemplaires de la revue (traduction en anglais disponible prochainement) : la vente bénéficie à un fond de solidarité géré par le programme PAUSE, partenaire du projet.

Éléments composant l'exposition :

- ▶ **15 portraits** en tirage translucide à l'échelle 1, montés sur chassis et accompagnés d'un cartel
- ▶ **5 panneaux** explicatifs articulant les différentes parties de l'exposition
- ▶ **3 écrans vidéos.**
 - ▷ Ecran 1 : film de Vanessa Tubiana à partir d'images d'archives
 - ▷ Ecran 2 :
 - film de présentation du dispositif de prise de vue
 - Film d'animation des 40 portraits présents dans le catalogue
 - ▷ Ecran 3 : film «La solidarité en actes»

Les auteurs sont à votre disposition pour dialoguer avec vous concernant les possibilités de rencontres et médiation culturelles autour de l'accueil de l'exposition.



Nous récapitulons ci-dessous les éléments à prendre en compte pour l'accueil de l'exposition « Poser pour la liberté ». Nous sommes à votre disposition pour toute question liée à l'organisation pratique de l'accueil.

Transports :

Les éléments de l'exposition sont conditionnés pour le transport. Les auteurs Pascale Laborier et Pierre-Jérôme Adjedj sont à votre disposition pour dialoguer avec vous concernant les possibilités de rencontres et médiation culturelles autour de l'accueil de l'exposition. Les frais de transport Aller-Retour sont à la charge du lieu d'accueil (en cas d'accueil consécutif direct dans un autre lieu, seul les frais de l'Aller sont dûs).

Le montant du transport varie en fonction de la distance parcourue. A titre d'exemple, un aller/retour Pasis-Saint-Etienne coûte 1600€.

Droits de représentation :

L'accueil de « poser pour la liberté » est subordonné au paiement de droits de représentation au bénéfice de la commissaire d'exposition et du photographe. Le montant varie en fonction de différents critères tels que la durée d'accueil, la nature de l'institution accueillante et le caractère gratuit ou payant de l'accès à l'exposition. Le montant des droits fera l'objet d'un calcul précis en temps voulu.

Exemple : accueil pour un mois dans une institution publique avec accès gratuit à l'exposition. Le montant total des droits est de 1780€ (1180€ pour les photos, 500€ pour le commissariat, 100€ pour la scénographie).

Installation :

Une fiche technique complète vous sera transmise dès lors que la décision d'accueillir l'exposition est prise. Cette fiche inclut les instructions de montage des chassis, l'ordre des chassis et les préconisations d'éclairage des œuvres.

A noter : la surface minimum à prévoir pour l'accueil de l'exposition est 200m²

Nous récapitulons ci-dessous les éléments à prendre en compte pour l'accueil de l'exposition «Poser pour la liberté». Sur Mesure GbR, structure franco-allemande basée à Berlin, est à votre disposition pour toute question liée à l'organisation pratique de l'accueil. Une fois le projet d'accueil défini avec Pascale Laborier et Pierre-Jérôme Adjedj, vous bénéficierez d'un interlocuteur unique pour gérer les différents aspects, techniques, logistiques et financiers.

Transports :

Les éléments de l'exposition sont conditionnés pour le transport. Les auteurs Pascale Laborier et Pierre-Jérôme Adjedj sont à votre disposition pour dialoguer avec vous concernant les possibilités de rencontres et médiation culturelles autour de l'accueil de l'exposition. Les frais de transport Aller-Retour sont à la charge du lieu d'accueil (en cas d'accueil consécutif direct dans un autre lieu, seul les frais de l'Aller sont dûs).

Le montant du transport varie en fonction de la distance parcourue. A titre d'exemple, un aller/retour Paris-Saint-Etienne coûte 1600€.

Droits de représentation :

L'accueil de «poser pour la liberté» est subordonné au paiement de droits de représentation au bénéfice de la commissaire d'exposition et du photographe. Le montant varie en fonction de différents critères tels que la durée d'accueil, la nature de l'institution accueillante et le caractère gratuit ou payant de l'accès à l'exposition. Le montant des droits fera l'objet d'un calcul précis en temps voulu.

Exemple : accueil pour un mois dans une institution publique avec accès gratuit à l'exposition. Le montant total des droits est de 1780€ (1180€ pour les photos, 500€ pour le commissariat, 100€ pour la scénographie).

Installation :

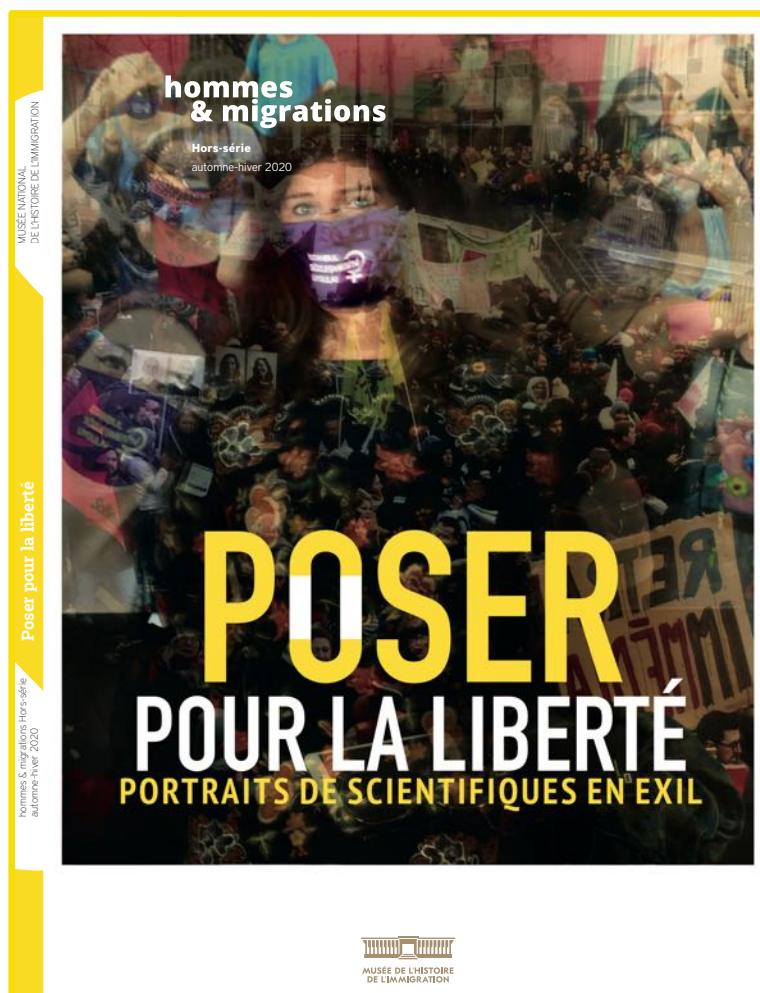
Une fiche technique complète vous sera transmise dès lors que la décision d'accueillir l'exposition est prise. Cette fiche inclut les instructions de montage des chassis, l'ordre des chassis et les préconisations d'éclairage des œuvres.

A noter : la surface minimum à prévoir pour l'accueil de l'exposition est 200m²

L'exposition *Poser pour la liberté* a donné lieu en janvier 2021 à la parution d'un hors-série de la revue *Hommes et Migrations* édité par le Musée de l'histoire de l'immigration. Cet ouvrage de 172 pages présente entre autres 40 portraits de la série, assortis de témoignages de leurs auteurs.

[Accéder au sommaire](#)

<http://www.histoire-immigration.fr/hommes-migrations/numeros/poser-pour-la-liberte>



[Commander le catalogue](#)

https://www.college-de-france.fr/site/programme-pause/Faire-un-don_2.htm

En commandant votre exemplaire de ce numéro hors-série, vous faites un don (montant libre à partir de 15€). Les fonds récoltés sont destinés à l'accueil d'un(e) scientifique en exil.



Contact

Pascale Laborier et Pierre-Jérôme Adjedj

poserpourlaliberte@gmail.com